

# Règlement du concours Le Creuset 2021

## Organisation

La SA WEBA Online (ci-après dénommée "WEBA") organise un concours qui se déroule exclusivement sur le site web de WEBA : [www.weba.be](http://www.weba.be).

## Période de concours

La période de concours s'étend du mardi 17 mai au vendredi 10 juin 2022.

## Participation

En participant à la compétition, chaque participant accepte ces règles ainsi que toutes les décisions de la compétition prises par WEBA. Pour participer, un participant doit être situé en Belgique et être âgé d'au moins 18 ans. Les enfants de moins de 18 ans peuvent participer, sous réserve d'une autorisation parentale.

Le participant doit envoyer son dessin participant par e-mail à [service@weba-online.be](mailto:service@weba-online.be).

La participation au concours est gratuite et donc sans obligation d'achat.

- Chaque participant peut télécharger 1 dessin via le site web. En cas de participations multiples d'un même participant à un concours donné, de quelque manière que ce soit, seule la première dessin soumise sera prise en compte ;
- La même dessin ne peut pas être téléchargée par plusieurs participants. Cela inclut également la prise de différentes dessins des mêmes articles Weba.
- Chaque participant peut gagner un seul prix au maximum.
- Les participants qui ne respectent pas le règlement du concours peuvent être exclus sans préavis ni explication.
- Toute tentative de tricherie ou de fraude est passible d'exclusion immédiate. Les participants exclus ne sont pas éligibles pour un prix.
- Tout conflit qui ne serait pas couvert par le présent règlement du concours sera traité et réglé par WEBA et ne pourra en aucun cas être contesté par les participants.
- Aucune correspondance ou autre communication ne sera faite concernant ces règles. WEBA peut à tout moment apporter des modifications à ces règles en les annonçant sur son site web [www.weba.be](http://www.weba.be).

## Dessins

Chaque participant garantit, sous peine d'exclusion, (i) de mentionner sur la dessin au moins un article acheté chez WEBA, (ii) d'être l'auteur original de la dessin et (iii) d'en détenir tous les droits.

Chaque participant respecte la législation sur le droit d'auteur, le droit au portrait et les autres droits de propriété intellectuelle. Les participants conservent leurs droits d'auteur sur les dessins communiquées, mais accordent à WEBA le droit d'utiliser les dessins du concours à des fins de publication et de promotion, ou comme référence sur leurs canaux de communication, sans aucune compensation.

WEBA se réserve le droit de supprimer les dessins à caractère sexuel, pornographique ou discriminatoire sans préavis ni explication. Il en va de même pour les dessins qui sont contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ou qui violent la loi ou les droits de tiers, ainsi que pour les dessins de magasins et de marques concurrentes.

## Détermination des gagnants

Les gagnants du premier cycle seront choisis par WEBA sur la base d'un tirage au sort de 20 dessins parmi les participants qui répondent aux critères fixés.

Ensuite, les dessins sélectionnés seront partagés sur les médias sociaux de WEBA du 1er juin au 10 juin. Les 5 dessins ayant le plus grand nombre de likes sur Facebook au 10 juin à 10h00 gagneront le prix.

## Prix et annonce

Les prix, répartis entre 5 gagnants uniques :

- 5 vols pour 4 personnes avec la montgolfière WEBA.

Tous les participants seront informés par un e-mail de WEBA. Le gagnant sera invité à envoyer ses coordonnées par e-mail. Le gagnant sera contacté par les exploitants de la montgolfière WEBA : Publiballon pour la récupération du prix.

Le prix offert et proposé est accepté tel qu'annoncé et ne peut être contesté. Il n'est pas échangeable contre des espèces ou d'autres avantages en nature, ni transférable à des tiers.

## Indemnisation

Chaque participant est responsable des dessins qu'il publie. Chaque participant indemnise WEBA pour toute infraction éventuelle à la législation applicable, telle que, mais sans s'y limiter, la législation concernant la protection de la vie privée, les droits d'auteur, les droits de portrait et autres droits intellectuels sur les dessins publiés par le participant.

La participation au concours implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les risques d'interruption et les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de piratage et de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. WEBA ne peut donc en aucun cas être tenue responsable, entre autres, mais pas uniquement, des transmissions sur Internet, du mauvais fonctionnement d'Internet et/ou des logiciels utilisés, des conséquences des délits, des virus, des bugs, des anomalies, des défauts techniques ou de tout défaut technique, matériel et logiciel de quelque nature que ce soit. WEBA ne peut être tenue responsable des dommages directs ou indirects résultant d'une interruption, d'un dysfonctionnement, de l'exclusion de participants ou de la fin du concours pour quelque raison que ce soit.

La connexion au site web de WEBA et la participation au concours sont de la seule responsabilité des participants.

WEBA n'est pas responsable si le présent concours devait être modifié, écourté ou annulé pour cause de force majeure ou pour des raisons indépendantes de sa volonté. Dans tous les cas, WEBA se réserve le droit d'écourter ou de prolonger la période du concours et de reporter toute date annoncée.

Les erreurs d'impression, d'orthographe, de composition ou autres ne peuvent être invoquées pour justifier une indemnisation ou une obligation quelconque de la part de WEBA.

WEBA n'est pas responsable de tout dommage - résultant de la participation au concours ou de l'attribution du prix ou résultant de l'acceptation du prix.

En cas d'irrégularités, telles que, mais sans s'y limiter, des erreurs qui se produisent sur le site web de WEBA, WEBA décidera de manière autonome de la manière dont le problème sera corrigé et traité. La décision de WEBA ne peut être contestée. WEBA ou son représentant n'est pas responsable du traitement de l'action.

### Vie privée

Les informations et les données personnelles collectées dans le cadre du concours seront exclusivement utilisées pour un usage interne dans le contexte du concours.

Les données obtenues par WEBA ne seront pas transmises à des tiers. En outre, les données seront traitées comme prescrit par la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### Loi et tribunal compétent

La relation entre WEBA et les participants est régie par le droit belge. Tous les litiges entre WEBA et un participant concernant l'existence, l'interprétation, l'exécution et les conséquences du concours et du présent règlement du concours relèvent de la compétence exclusive du tribunal de Gand.